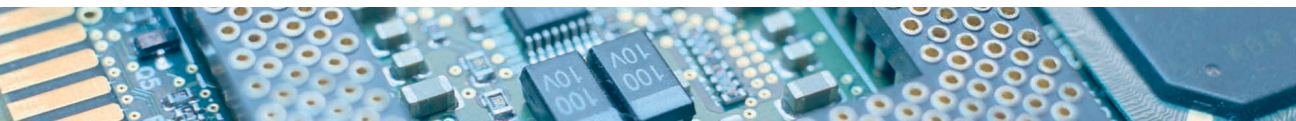


L'École Polytechnique de Montréal se spécialise dans la formation d'ingénieurs et la recherche en génie depuis plus de 135 ans.

La qualité des programmes, l'excellence des professeurs, la renommée de l'institution, la richesse et le dynamisme de la vie étudiante, l'innovation et l'application des nouvelles approches pédagogiques ainsi que les nouveaux programmes d'encadrement des étudiants qui ont été mis sur pied au cours des dernières années font de l'École Polytechnique la référence en génie au Québec.

L'École Polytechnique de Montréal accueille des étudiants tunisiens dans le cadre d'ententes interuniversitaires, ou directement après leur bac, leur *prépa* ou leur diplôme d'ingénieur. Chaque année, en moyenne 1 200 étudiants étrangers, dont environ 150 en provenance de la Tunisie, choisissent de poursuivre leurs études à Polytechnique.



■ ADMISSIBILITÉ DES DIPLÔMÉS TUNISIENS À L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL

Diplôme	B. Ing. (Ingénieur)	D.E.S.S. et maîtrise	Doctorat (Ph. D.)
Bac technique ou BTP	Non		
Bac en mathématiques (12/20)	Admission en année préparatoire. Mention <i>Assez bien</i> exigée.		
Bac en sciences expérimentales (14/20)	Admission en année préparatoire. Mention <i>Bien</i> exigée.		
Bac + 1 an d'université ou de classes préparatoires	Oui, avec ou sans cours préparatoires ¹		
DEUG, MP, PC, les 2 ans de classes préparatoires (Bac + 2)	Oui, avec équivalences (possibilité jusqu'à 15 crédits ²)		
Technicien supérieur (Bac + 2,5)	Oui si bons résultats (moyenne exigée : 13/20). Équivalences techniques et, selon le cas, avec des cours préparatoires ² .		
Maîtrise (Bac + 4)	Oui, avec équivalences (maximum 60 crédits)	Admission au D.E.S.S. si très bon dossier, à la maîtrise si excellent	
Ingénieur, D.E.S.S., Master (Bac + 5)	Oui, avec équivalences (maximum 60 crédits si ingénieur)	Oui	Oui, si moyenne équivalente à un minimum de 3,2/4
Ingénieur + DEA, Ingénieur + Master		Oui, avec possibilité d'accès direct au doctorat (Ph. D.)	Oui, si moyenne équivalente à un minimum de 3,2/4

1. Les cours préparatoires sont des cours de mise à niveau.

2. Le crédit est une unité qui permet à l'École d'attribuer une valeur numérique à la charge de travail exigée d'un étudiant pour atteindre les objectifs d'une activité pédagogique. Il s'agit donc d'une unité de valeur. La charge de travail normale correspond à 30 crédits par année.

BUDGET ANNUEL APPROXIMATIF

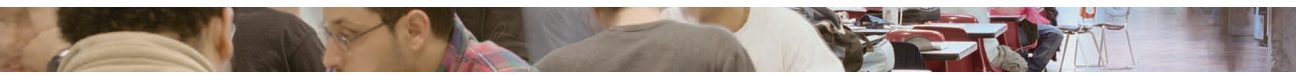
Le tableau suivant présente une estimation des coûts annuels à prévoir par personne pour effectuer un séjour d'études au Québec.

	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle	Remarques
Droits de scolarité et frais afférents	16 250 dinars (deux sessions d'inscription à 15 crédits)	11 700 dinars D.E.S.S. et maîtrise cours (24 crédits) 16 500 dinars Maîtrise recherche (trois sessions d'inscription à 11,25 crédits)	3 300 dinars (trois sessions d'inscription à 11,25 crédits – voir remarques)	Les étudiants inscrits au 3 ^e cycle (doctorat) bénéficient automatiquement d'une bourse d'exemption des frais supplémentaires.
Assurance médicale obligatoire	835 dinars	835 dinars	835 dinars	Un étudiant couvert par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) est exempté de ces frais s'il présente les preuves nécessaires au Registrariat dans les dates requises.
Assurance médicale complémentaire pour soins dentaires (ASEQ)	120 dinars	135 dinars	135 dinars	Cette assurance est offerte par les associations étudiantes de Polytechnique. La prime est portée automatiquement à vos droits de scolarité. Pour annuler l'adhésion à ce régime, il faut en faire la demande auprès de votre assureur au début de l'année universitaire.
Logement sur le campus	4 900 dinars	4 900 dinars	4 900 dinars	
Logement hors campus	7 650 dinars	7 650 dinars	7 650 dinars	
Dépenses personnelles	7 125 dinars	7 125 dinars	7 125 dinars	Frais installation (1 ^{re} année) 580 / année Téléphone/Internet 835 / année Nourriture 4 175 / année Transport 700 / année Livres et fournitures 580 / année Divers (loisirs et imprévus) 835 / année

Ces montants sont en dinars tunisiens. Ils sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés sans préavis.

Source : www.banqueducanada.ca/fr/taux/convertisseur.html.

Taux de change : 1 dollar canadien = 1.1593 dinar tunisien selon le taux de change en vigueur au moment de l'impression.



BUDGET ET AIDE FINANCIÈRE

Les étudiants tunisiens inscrits au D.E.S.S et à la maîtrise paient les droits de scolarité des étudiants étrangers, sauf s'ils bénéficient d'une exemption des droits de scolarités supplémentaires. Ces exemptions permettent à certains étudiants de profiter d'une réduction de leurs droits de scolarité. Elles sont accordées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec, en nombre restreint et sur recommandation du gouvernement tunisien. Pour faire une demande d'exemption des droits de scolarité supplémentaires, l'étudiant doit s'adresser à la Mission universitaire de Tunisie à Montréal (www.mutan.org).

Par ailleurs, l'École Polytechnique de Montréal attribue des exonérations de droits de scolarité supplémentaires à tous les étudiants étrangers admis à l'un de ses programmes de doctorat.

Ces exonérations seront valides pour toute la durée officielle du programme de doctorat, c'est-à-dire pour huit trimestres consécutifs³. De plus cinq exonérations de droits de scolarité supplémentaires sont disponibles pour les étudiants inscrits en maîtrise recherche. La demande se fait à Polytechnique. Ces exonérations sont attribuées selon l'avancement des études et la qualité du dossier universitaire.